

Une solution raisonnable mais encore lacunaire contre les bonus excessifs

Berne, le 14 décembre 2010

Communiqué

Une solution raisonnable mais encore lacunaire contre les bonus excessifs

Le PLR s'oppose fermement au modèle des tantièmes

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux veut éliminer les bonus excessifs sans mettre en péril les emplois. Il faut donc des interventions ciblées et non pas une sur-réglementation étatique. Le PLR salue la décision du Conseil des Etats qui a accepté à l'unanimité le lancement du contre-projet indirect à l'initiative Minder proposé par le conseiller aux Etats libéral-radical Pankraz Freitag. Le droit de la société anonyme doit s'inscrire dans la loi et non dans la Constitution. Des améliorations sont toutefois nécessaires parce que l'Assemblée fédérale refuse un rapport de rémunération, les entreprises se trouvant par conséquent dans une situation non règlementée. Les sénateurs PLR Hans Altherr et Hans Hess ont souhaité clarifier la situation, sans succès car bloquée au Conseil des Etats. Il est maintenant du devoir de la commission des affaires juridiques du Conseil national d'améliorer le projet et de mettre en place une sécurité juridique, dans l'intérêt de la place économique suisse et de ses emplois.

Le Conseil des Etats est en outre entré en matière sur le modèle des tantièmes. Le PLR s'oppose fermement à de tels instruments qui mettent en danger la place économique. Les rémunérations de trois millions de francs et plus doivent, selon ce modèle, participer aux bénéfices et être soumises à une autorisation de l'Assemblée fédérale. Si tel est le cas, les employés hautement qualifiés ne viendront plus travailler en Suisse. Les entreprises suisses à situation financière délicate ne pourront plus engager de top managers qui assainissent les entreprises car seules les entreprises rentables pourront payer des tantièmes.

Hans Altherr, conseiller aux Etats, déclare :

« L'unique proposition que j'ai faite au Conseil des Etats n'a malheureusement pas trouvé de soutien. La commission des affaires juridiques du Conseil national doit maintenant mettre en place une sécurité juridique, pour le bien de la place économique suisse et de ses emplois ».

Contacts:

› Rolf Schweiger, conseiller aux Etats, 076 398 09 01

› Hans Altherr, conseiller aux Etats, 079 635 60 33

› Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63

› Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41

Une solution raisonnable mais encore lacunaire contre les bonus excessifs

Information aux médias

Aucune séance du Groupe libéral-radical n'a lieu aujourd'hui

Aujourd'hui sur le blog PLR :

« Grundsätzliches zur Politik in der Schweiz », écrit par Hans Alther, conseiller aux Etats.